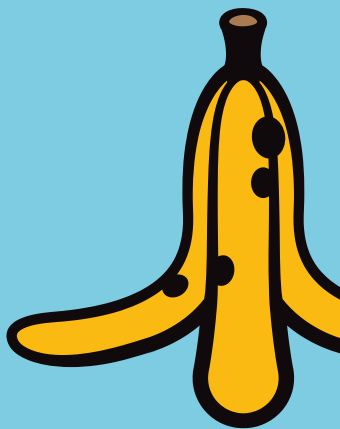


# LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES, **SOYEZ-EN FIERS !**



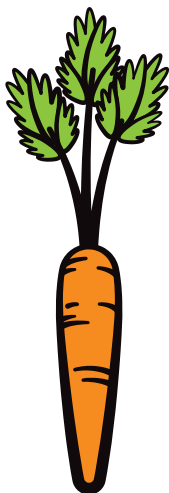
au marché,  
à la cantine,  
**LES DÉCHETS  
ALIMENTAIRES,  
TRIONS-LES !**



[mesdechetsalimentaires.fr](https://mesdechetsalimentaires.fr)

# TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES, POURQUOI ?

---



## **Réduire les ordures ménagères**

En triant les déchets alimentaires, le volume des ordures ménagères est réduit d'environ un tiers.

## **Fabriquer un compost de qualité**

Les déchets alimentaires servent à fabriquer du compost, utilisé par des agriculteurs, limitant ainsi le recours aux engrais chimiques.

## **Produire des énergies renouvelables**

Le biogaz, issu de la fermentation des déchets alimentaires, est transformé en énergies renouvelables (électricité, chaleur ou biocarburant).



## **Créer de l'emploi**

Cette nouvelle filière de collecte et de traitement crée de nouveaux emplois.

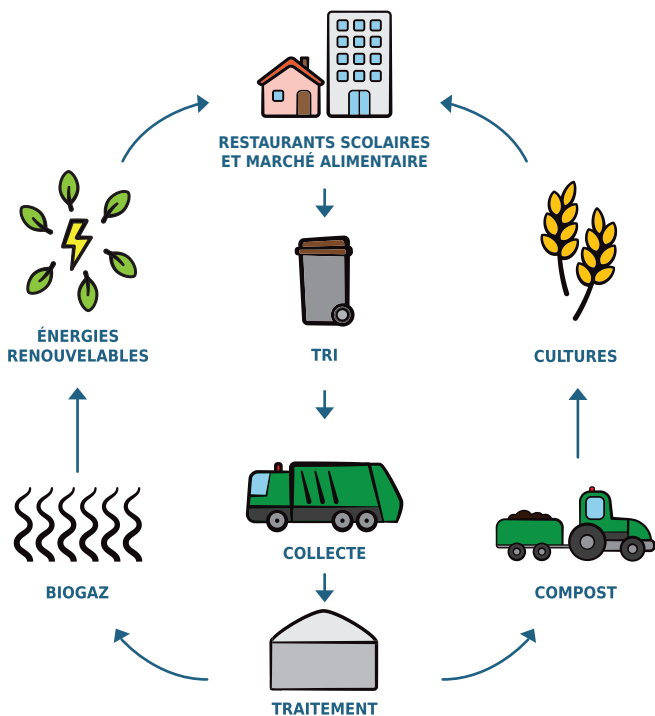
## QUI EST CONCERNÉ ?

---

L'expérimentation est en place sur la ville de Bois-Colombes depuis le 10 janvier 2018 et concerne sept cantines et le marché alimentaire du centre.

# TRIER, C'EST DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE !

---



## ANTICIPER LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

---

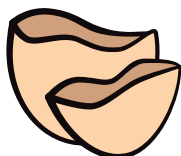
Selon la loi de transition énergétique pour la croissance verte, d'ici à 2025, chacun devra disposer d'une solution permettant de trier les déchets alimentaires. C'est pourquoi ce tri est testé à petite échelle pendant trois ans avant une possible généralisation auprès d'autres publics.

# QUELS SONT LES DÉCHETS ALIMENTAIRES COLLECTÉS ?



## Dans les restaurants scolaires ou les selfs :

- les préparations de repas
- les restes de repas



## Sur les marchés :

- les produits abîmés (fruits, légumes, pain, fromage...)
- les restes de préparations (traiteur, restauration rapide...)
- les restes issus de découpes (viande, poisson, crustacés...)

## Le saviez-vous ?

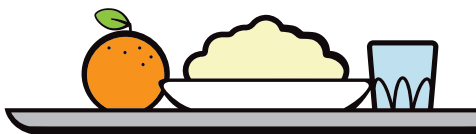
Les produits animaux (restes de viande, de poisson...) sont aussi concernés par le tri des déchets alimentaires !



## Chiffres clés

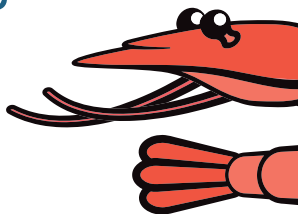
Sur la ville de Bois-Colombes, le tri des déchets alimentaires concerne :

- 7 écoles
- 2 500 élèves
- 1 marché alimentaire, le marché du centre avec 40 commerçants participants



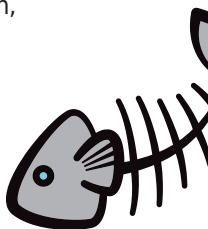
# UNE EXPÉRIMENTATION MENÉE PAR DES ACTEURS PUBLICS

---



## **Bois-Colombes et le territoire de Boucle Nord de Seine expérimentent actuellement un nouveau geste de tri**

Cette expérimentation est une étape clé pour un possible déploiement de la collecte des déchets alimentaires à d'autres publics. Cette pratique est d'ores et déjà d'usage pour quelques villes volontaires à l'étranger (Milan, San Francisco...) en France (Lorient, Colmar), et en phase de test sur le territoire du Syctom (à Paris, à Romainville et à Est Ensemble, dans les écoles d'Ivry et de Paris Est Marne & Bois). La ville de Bois-Colombes et le territoire de Boucle Nord de Seine s'engagent aujourd'hui dans une phase de test.

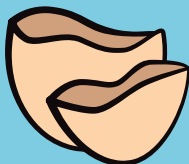


---

## **Le Syctom, la valorisation des déchets alimentaires**

Agence métropolitaine des déchets ménagers, le Syctom lance la collecte des déchets alimentaires. Moteur pour mener des expérimentations sur son territoire, le Syctom propose des soutiens financiers et logistiques aux collectivités qui souhaitent s'engager dans cette démarche. Par ailleurs, le Syctom traite et valorise les déchets alimentaires, transformés en énergie et en compost, dans une logique d'économie circulaire.





LE TRI DES DÉCHETS  
ALIMENTAIRES,  
UN GESTE POUR  
L'ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE  
**SOYEZ-EN FIERS !**

---

**Pour tout renseignement :**  
Service Propreté urbaine et collecte  
01 41 19 83 00

**Pour plus d'informations :**  
[mesdechetsalimentaires.fr](http://mesdechetsalimentaires.fr)

